



E. MAYEUR

## Rex

### Généralités

Pays d'origine : France (Pays de la Loire)  
 Créateurs : ABBE GILLET (Castorrex) E. KOHLER,  
 RUOS, A. WILTZER (Rex de Couleur)  
 Ascendance : Variation du pelage du lapin commun (Castorrex)  
 Importance : Assez répandue

*Premier standard homologué le 04 février 1929 par la Société Française de Cuniculiculture.  
 Dimensions minimales des box de concours : 60 x 60 x 60 cm.*

Echelle des points		
1	Aspect Général	20
2	Masse	10
3	Fourrure : caractéristiques	20
4	Fourrure : Qualité poilière	15
5	Fourrure : Densité, tenue, homogénéité	15
6	Modèle de coloration	15
7	Présentation et soins	5
	<b>Total</b>	<b>100</b>

Echelle des poids Castor et autres variétés	
3,000 - 3,500	9 points
3,500 - 4,750	10 points
4,750 - 5,000	9 points

## **Description**

### **1 - Aspect général**

Le corps est bien équilibré dans toutes ses dimensions. Une musculature compacte et suffisamment prononcée est régulièrement répartie sur une ossature moyenne, dégagant une harmonieuse rotondité d'ensemble. En raison du pelage particulier, cette vision est renforcée par la grande netteté des contours corporels.

La taille demeure toujours proportionnée au poids du sujet compte tenu de sa conformation harmonieusement équilibrée.

L'allure d'ensemble de l'animal en mouvement dénote la puissance et la vigueur, tout en étant assez vive et souple.

La tête marquante, bien collée au tronc, paraît quelque peu allongée, tout en ayant un front large et des joues pleines.

Les yeux sont bien ouverts et brillants.

Les oreilles recouvertes d'un duvet soyeux sont suffisamment consistantes et bien positionnées. Leur longueur est proportionnée à la taille du sujet dans une fourchette de 10 à 13,5 cm.

La ligne dorsale, harmonieuse et bien moulée, traverse un râble épais et se termine par une croupe arrondie.

L'avant-train comporte un ensemble poitrine-épaules pleinement formé.

Les pattes, de longueur moyenne, sont portées fermement droites à l'avant et son bien d'aplomb à l'arrière.

Le fanon réduit est toléré chez la femelle.

### **2 - Masse**

Poids minimum : 3,000 kg.

Poids idéal : 3,500 kg - 4,750 kg. Poids maximum : 5,000 kg.

### **3 - Fourrure : caractéristiques**

Le nanisme généralisé du système pileux, qui atteint tout le pelage, provoque une diminution de la longueur et une réduction du diamètre des poils de couverture (poils recteurs et poils tecteurs) telles que ceux-ci semblent se confondre avec la bourre en accroissant sa densité.

Il en résulte une homogénéité de fourrure, de sorte que tous les poils paraissent de longueur uniforme.

La longueur des poils déterminant la hauteur de la fourrure oscille entre 16 et 20 mm sans jamais être trop raccourcie (pelage de taupe).

La mesure s'effectue au niveau des lombaires, entre le milieu du dos et le début de la croupe.

Les joues, la queue sont pleinement fourrées, ainsi que la poitrine. Tout le dessous du corps, en particulier la zone ventrale, est régulièrement garni de poils, il en est de même pour la nuque, sans zone glabre apparente. Les manchons plantaires sont souhaités abondamment fourrés.

**4 - Fourrure : qualité poilière (velouté, finesse, douceur)**

Considérée longtemps à tort comme uniquement formée de poils de bourre, la fourrure du lapin Rex possède cependant toutes les catégories de poils écourtés et amincis.

La relative finesse des poils provenant de leur structure amenuisée confère à la fourrure une douceur au toucher et contribue à parfaire la sensation veloutée qui s'en dégage.

En aucun cas, cette finesse ne peut être excessive. Elle doit toujours se manifester en complément des autres caractéristiques du pelage, ceci pour éviter l'amoindrissement exagéré de la toison, la perte de son élasticité, ou l'apparition d'anomalies de textures telles qu'ondulation, frisette ou rosette.

**5 - Fourrure : densité, tenue, homogénéité**

L'extrême densité et la pleine consistance de la fourrure s'accompagnent de sa tenue verticale persistante ; ceci s'appréciant notamment par une nette résistance élastique au toucher et par une reprise instantanée de sa position naturelle après le passage de la main.

Cette disposition pileuse est particulièrement prononcée sur le dessus du corps (manteau) et plus généralement sur toute la surface de la peau utilisée en pelleterie.

L'implantation verticale et le port régulièrement dressé de la toison, détermine l'aspect.

La rexification entraînant une uniformisation dans le développement des poils provoque une homogénéité de texture, particulièrement mise en relief dans les zones à forte garniture pileuse où l'aspect velouté ressort le mieux.

Toute crêpelure est donc prohibée, y compris au niveau de la nuque. Les dépassements pileux, caractérisant un pelage improprement appelé "jarreux", ne sont tolérés à l'état réduit que sur les membres.

**6 - Modèles de coloration**

La pureté des couleurs doit concourir à mettre en valeur le pelage rex. D'une manière générale, toutes les couleurs et dessins répertoriés dans la Nomenclature Officielle des Lapins de Race reconnus en France, sont admis. Les exigences retenues pour les teintes, le dessin ou les marques, lorsqu'elles ne sont pas décrites, se rapportent aux races et variétés à pelage normal.

Les variétés les plus courantes sont détaillées à la fin de ce descriptif. Figurent également les défauts légers et graves propre à chaque variété.

**7 - Présentation et soins**

Conformément aux prescriptions générales.

## **Défauts**

### **Défauts légers**

*Défauts légers valables pour toutes les races (Voir Règlement Général)*

- 1 - Aspect général un peu aminci, un peu décousu.  
Allure légèrement atone. Tête ou arrière-train disproportionné.
- 3 - Nuque faiblement velue.  
Fourrure un peu courte, tête d'apparence rasée.  
Plante des pieds légèrement dénudée (sans plaie).
- 4 - Fourrure un peu grossière, insuffisamment veloutée.  
Fourrure légèrement ondulée, petite plages bouclées.
- 5 - Croupe, poitrine, cuisses, bras pourvus de poils rudes et saillants.  
Fourrure un peu mince, légèrement flottante ou un peu molle.
- 6 - Manque de lustre entraînant une teinte mate.  
Se reporter au descriptif de chacune des variétés.

### **Défauts graves**

*Défauts graves valables pour toutes les races (Voir Règlement Général)*

- 1 - Aspect général étriqué, nettement décousu, déséquilibré.  
Allure franchement atone.  
Oreilles trop courtes ou trop longues (voir selon variété).
- 3 - Nuque nettement dénudée.  
Plante des pieds fortement dénudée (sans plaie).  
Fourrure trop courte, moins de 16 mm (Fourrure de taupe).  
Absence totale de vibrisse.
- 4 - Fourrure bouclée ou garnie de rosaces.
- 5 - Fourrure rude, dite "jarreuse" et hétérogène.  
Fourrure clairsemée ou manquant totalement de tenue.
- 6 - Se reporter au descriptif de chacune des variétés.

**Descriptifs des variétés les plus rencontrées****• REX BLANC aux yeux roses**

---

La couleur d'ensemble est blanc hermine sur tout le corps.  
Les yeux dépigmentés paraissent rosé franc.  
Les ongles sont dépigmentés.

**• REX BLANC aux yeux bleus**

---

La couleur d'ensemble est blanc absolument pur sur tout le corps.  
Les yeux sont bleus.  
Les ongles sont dépigmentés.

**Défauts légers : Rex-Blanc aux yeux bleus et roses**

Couleur mate, terne.  
Légers reflets jaunes ou gris.

**Défauts graves : Rex-Blanc aux yeux bleus ou roses**

Refllet jaune ou gris prononcé.

**• REX BLEU (teinte Beveren)**

---

La couleur est d'un bleu clair intense sur tout le corps.  
Les yeux sont d'un gris bleuté.  
Les ongles sont corne foncée.

**Défauts légers :**

Couleur insuffisamment pure.  
Couleur des ongles très claire.

**Défauts graves :**

Couleur mal définie, trop rouillée.  
Sous-couleur blanche.

**• REX BLEU (teinte Vienne)**

---

La couleur est d'un bleu ardoisé foncé absolument sur tout le corps.  
Les yeux sont d'un gris bleuté très foncé.  
Les ongles sont corne très foncée.

**Défauts légers :**

Couleur insuffisamment pure, un peu claire.  
Ongles insuffisamment foncés.

**Défauts graves :**

Couleur mal définie, trop rouillée.  
Iris des yeux de couleur défectueuse, trop brunâtre ou beige.  
Sous-couleur blanchâtre.

**• REX CASTOR**

La couleur est d'un brun marron intense (châtaigne fraîche) d'une tonalité vraiment chaude. Cette teinte recouvre tout le manteau en s'étendant le plus possible sur les côtés.

Cette couleur est formée par la superposition de zones différemment teintées, la base des poils est bleutée.

La partie intermédiaire est orangée. Elle est très étendue et intense pour bien extérioriser la couleur d'ensemble recherchée. Les poils se terminent par de petites pointes noires.

Le dessous du corps est blanchâtre : ventre, menton et dessous de la queue notamment, la sous-couleur du ventre bleuâtre, au moins ébauchée aux marques des aines. La nuque est orangée.

Les oreilles bordées d'un liseré plus foncé et la tête sont de la même couleur que le manteau, tout en paraissant de nuance plus atténuée, étant donné le raccourcissement pileux sur ces parties du corps.

Les yeux sont cerclés de poils clairs. Leur iris est d'un brun foncé uniforme.

Les ongles sont corne foncée.

**Défauts légers :**

Nuance châtaigne insuffisamment prononcée.

Flancs grisâtres ou clairs, pattes claires.

Légères barres aux pattes.

Couleur de couverture mêlée d'une autre couleur (gris-jaune).

Entre-couleur un peu trop étroite ou un peu trop terne.

Zone terminale des poils étendue, provoquant une teinte d'ensemble un peu trop foncée.

Ongles insuffisamment foncés.

Sous-couleur manquant d'intensité, un peu trop claire, légèrement mêlée.

Faible intensité de la sous-couleur du ventre, aux aines notamment.

**Défauts graves :**

Couleur franchement grisâtre, jaunâtre ou noirâtre.

Important voile noir sur la couverture. Flancs trop grisâtres.

Fourrure nettement parsemée de poils blancs, jaune, gris. Touffe blanche.

Entre-couleur nettement trop large tendant vers la disparition de la sous-couleur.

Absence d'entre-couleur ou fortement mêlée.

Absence de sous-couleur ou fortement mêlée.

Ongles de couleur différente ou blancs.

Iris des yeux de couleur différente à celle demandée ou trop clair.

**• REX CHAMOIS**

La couleur est d'un jaune ocré (chamois) s'étendant sur le manteau avec des reflets ton de suie qui s'accroissent le long des flancs et à la naissance des cuisses. La base et la partie intermédiaire des poils sont jaunâtres. Toutes les extrémités (tête, oreilles, pattes et queue) sont très foncées, de préférence noirâtres. Le masque est assez étendu et présente une tonalité se dégradant de la pointe du nez aux yeux. Le ventre est foncé.

L'iris des yeux est d'un brun foncé uniforme.

Les ongles sont corne foncée.

**Défauts légers :**

Couleur fondamentale (jaune ocré) insuffisamment exprimée.

**Défauts graves :**

Couleur uniforme et grisâtre.

Iris des yeux trop clair.

**• REX CHINCHILLA**

La couleur est d'un gris-cendré lumineux, recouvrant tout le manteau en s'étendant le plus bas possible sur les côtés. Cette couleur est formée par la superposition de zones différemment teintées. La base des poils est bleutée.

La partie intermédiaire est d'un blanc perlé, très étendue et aussi pure que possible pour bien extérioriser la couleur d'ensemble recherchée. Les poils se terminent par de petites pointes noires.

Le dessous du corps est blanchâtre : ventre, menton et dessous de la queue notamment ; la sous-couleur du ventre bleuâtre. La nuque est blanc-grisâtre.

Les oreilles bordées d'un liseré noirâtre et la tête sont de la même couleur que le manteau, tout en paraissant pâles, étant donné le raccourcissement pileux sur ces parties du corps.

Les yeux sont cerclés de poils clairs. Leur iris est d'un brun noirâtre uniforme. Les ongles sont corne foncée.

La variété "Rex-Chinchilla brun" existe également, les zones noires des poils étant brunes (Havane).

**Défauts légers :**

Flancs pâles. Quelques plages roussâtres.

Coloration de la tête un peu claire.

Entre-couleur insuffisamment étendue et d'une tonalité terne.

Zone terminale des poils trop étendue provoquant une teinte d'ensemble beaucoup trop foncée.

Ongles insuffisamment foncés.

**Défauts graves :**

Couleur charbonnée. Tête noire.  
Nuance argentée.  
Entre-couleur brouillée.  
Absence totale de sous-couleur.  
Iris des yeux trop claire.  
Ongles trop clairs.

**• REX DALMATIEN**

Le fond de la robe est blanc, le dessin est constitué de nombreuses petites taches colorées, d'environ 1,5 à 3,5 cm de diamètre, réparties sur tout le corps le plus régulièrement possible. Ces taches ne doivent jamais rappeler le dessin du lapin Papillon. Ainsi le dessin est très détaché à la tête où le blanc pénètre dans les oreilles. La raie dorsale doit faire place à une suite de taches qui s'insèrent dans l'ensemble du dessin. Un minimum de dix taches colorées (en sus des oreilles) est exigé. Une seule tâche blanche isolée dans une des marques du dessin n'est pas considérée comme défaut.

La couleur des marques du dessin peut être noire, bleu, havane, madagascar (voir nomenclature) ou fauve.

Les yeux sont de couleur appropriée aux marques.

Les ongles sont dépigmentés, mais ils peuvent être pigmentés dans une zone colorée.

**Défauts légers :**

Taches pas assez nombreuses sur la tête et le corps.

Museau entièrement dépigmenté.

Marques très attachées les unes aux autres.

Importantes plages du corps non couvertes de taches (sauf ventre et pattes).

Quelques poils blancs dans les marques du manteau.

**Défauts graves :**

Dessin ressemblant trop à celui du papillon.

Tête entièrement blanche ou entièrement colorée.

Oreilles entièrement blanches.

Moins de cinq taches colorées par côtés.

Diamètre des taches supérieur à 3,5 cm.

Yeux de couleurs différentes.

**• REX DALMATIEN TRICOLORE**

Le fond de la robe est blanc. Les marques de couleur noire et jaune, nettement caractérisée et pure, sont distribuées sur le corps selon le modèle Dalmatien.

Chez le Dalmatien Tricolore, le dessin est constitué de nombreuses taches le plus possible bicolores, pouvant être moins déliées que chez le Rex Dalmatien et de taille assez variée. Leur extension sur l'ensemble du corps est souhaitée.

Une seule tâche blanche isolée dans une des marques du dessin n'est pas considérée comme défaut. L'iris des yeux est brun marron uniforme.

Les ongles sont dépigmentés, sauf s'ils se trouvent dans une zone colorée.

**Défauts légers :**

Prédominance d'une couleur par rapport à l'autre dans les dessins de la tête et du tronc.

Taches pas assez nombreuses sur la tête et le corps.

Museau entièrement dépigmenté.

Marques très attachées les unes aux autres.

Importantes plages du corps non couvertes de taches (sauf ventre et pattes).

Quelques poils blancs dans les marques du manteau.

**Défauts graves :**

Dessin ressemblant trop à celui du papillon.

Dessin unicolore à l'exception des joues.

Tête entièrement blanche ou entièrement colorée.

Moins de cinq taches colorées par côté.

Diamètre des taches supérieur à 3,5 cm.

Yeux de couleurs différentes.

**• REX FAUVE**

La couleur est d'un fauve orangé très pur, recouvrant le manteau en s'étendant le plus bas possible sur les côtés. Le dessous du corps est plus clair : ventre, menton et dessous de la queue.

Les yeux cerclés de poils clairs ont l'iris de couleur brun marron uniforme.

Les ongles sont corne assez foncée.

**Défauts légers :**

Couleur insuffisamment pure.

**Défauts graves :**

Couleur enfumée avec oreilles bordées.

Iris des yeux trop clair.

**• REX GRIS PERLE**

La couleur est d'un gris perle uniforme et pur sur tout le corps, avec des reflets platinés.

Les yeux sont d'un gris plus ou moins foncé.

Les ongles sont de couleur corne.

**Défauts légers :**

Couleur insuffisamment claire, avec légers reflets brunâtres ou trop bleutés.

**Défauts graves :**

Couleur trop foncée ou jaunâtre, couleur disparate.

Voile brunâtre prononcé.

**• REX HAVANE**

La couleur est havane sur tout le corps. La tonalité idéale est exactement celle d'un cigare havane foncé.

Les yeux sont d'un brun foncé uniforme.

Les ongles sont corne très foncée.

**Défauts légers :**

Couleur fade ou légèrement rouillée.

Ongles insuffisamment foncés.

**Défauts graves :**

Couleur rouillée.

Couleur trop atténuée.

Iris des yeux trop clair.

**• REX LOUTRE**

La couleur est d'un noir jais, recouvrant uniformément tout le manteau y compris les côtés. Le dessous du corps est blanc-crème : ventre, menton et dessous de la queue notamment.

Un liseré feu atténué limite le blanc et le noir, séparant ainsi la couleur de couverture de celle du ventre.

Un mélange de feu et de noir couvre les pattes postérieures ainsi que la poitrine en se fondant avec le noir de la robe.

La nuque, le tour des yeux, le bord des narines et des joues (mâchoires) est feu atténué.

Les oreilles, noires à l'extérieur, sont bordées de poils de couleur feu atténué provenant de l'intérieur qu'ils tapissent.

L'iris des yeux est d'un brun noirâtre uniforme.

Les ongles sont corne foncée.

Ce lapin existe également en Rex Loutre Havane, Rex Loutre bleu, Rex Loutre Feh. Ils ont le même standard que le Rex-Loutre noir étant entendu que le Havane a la couleur de base du lapin havane, c'est-à-dire celle d'un cigare havane foncé. Le bleu a la couleur d'un bleu assez foncé s'approchant de la teinte bleu de Vienne. Le Feh à la couleur du Feh de Marbourg.

**Défauts légers :**

Couleur terne.

Ongles insuffisamment foncés.

**Défauts graves :**

Absence de zones feu.

Couleur noire trop atténuée.

Couleur bleue : trop claire ou trop foncée selon la nuance. Présence de reflet rosé.

Iris des yeux trop clair.

**• REX LYNX ROSÉ**

---

La couleur est d'un beige rosé soutenu avec des reflets platinés. Cette teinte recouvre le manteau et s'étend le plus bas possible sur les côtés.

La base des poils doit être aussi blanche que possible.

L'entre-couleur est orangée et bien délimitée.

Le dessous du corps est blanchâtre : ventre, menton, l'intérieur des pattes et dessous de la queue. Le triangle sur la nuque est orangé.

La sous-couleur du ventre est bleuâtre.

Les yeux cerclés de poils clairs ont l'iris de couleur gris bleuté.

Les ongles sont de couleur corne.

**Défauts légers :**

Couleur un peu trop foncée.

Sous-couleur du ventre insuffisamment exprimée.

Sous-couleur du manteau impure.

**Défauts graves :**

Couleur trop brunâtre ou trop bleutée.

Sous-couleur bleutée ou inexistante sur le dessus du corps.

Absence de sous-couleur bleutée au ventre.

**• REX LYNX (opale)**

---

Il s'agit d'un modèle gris-bleu. La couleur est gris bleuté à reflet rosé, assez foncé sur le dos et descendant largement sur les flancs uniformément jusqu'au ventre. La base des poils est bleuâtre, ensuite

légèrement feu, pour redevenir bleu. Un petit triangle brunâtre recouvre la nuque.

Le menton, le dessous de la queue et le ventre sont blanchâtres. Le blanc du ventre est légèrement feu à sa jonction au bleu des flancs qui doit descendre aussi bas que possible. Des marques feu à l'aine doivent être visibles.

La sous couleur du ventre est bleutée.

Les yeux cerclés de poils clairs sont de la couleur de la robe (iris gris bleu).

Les ongles sont corne plutôt foncée.

**Défauts légers :**

Couleur un peu foncée.

**Défauts graves :**

Couleur trop foncée ou trop claire.

Sous-couleur trop claire ou inexistante.

**• REX NOIR**

La couleur est d'un noir très intense et brillant sur tout le corps, avec la base des poils bleutée.

Les yeux ont l'iris d'un brun noirâtre.

Les ongles sont noirâtres.

**Défauts légers :**

Couleur terne.

Ongles insuffisamment foncés.

**Défauts graves :**

Couleur rouillée.

Couleur trop atténuée.

Iris des yeux trop clair.

**• REX PAPILLON TRICOLORE**

Le Rex Papillon Tricolore répond à la même répartition des taches du dessin que le Papillon Rhéna.

L'iris des yeux est brun marron uniforme.

Les ongles sont dépigmentés.

**Défauts légers :**

Voir défauts légers du Papillon Rhéna.

**Défauts graves :**

Voir défauts graves du Papillon Rhéna.

**• REX ZIBELINE BLEU**

La couleur d'ensemble est bleue. Le dos est d'un bleu pur se dégradant sur les côtés pour prendre une tonalité bleuâtre très pâle et vraiment tendre qui peut se comparer à celle rencontrée chez la porcelaine de Copenhague. Cette tonalité se manifeste sur la poitrine, la partie inférieure des épaules, les flancs et cuisses ; le ventre étant, en général, d'une nuance encore plus claire.

Toutes les extrémités (tête, oreilles, pattes et queue) sont d'un bleu très soutenu. Toutefois, le haut du front et les joues sont moins foncés que le nez et les oreilles.

Le dessous de la queue est de la même teinte que le dessus.

Les yeux sont bleutés à reflets rubis.

Les ongles sont de couleur corne assez foncée.

Pour les deux variétés, la sous-couleur est toujours assortie à la couleur de couverture qui pénètre aussi profondément que possible à l'intérieure de la fourrure. Elle se manifeste plus claire dans les parties du corps non assombries et bleutée dans les parties sombres.

***Défauts légers :***

Quelques plages plus pâles ou plus foncées sur le manteau.

Couleur des extrémités insuffisamment foncées.

***Défauts graves :***

Couleur quasiment uniforme.

Nombreuses plages plus pâles ou plus foncées sur le manteau.

**• REX-ZIBELINE BRUN**

La couleur d'ensemble est brune. Le dos est d'un brun foncé se dégradant sur les côtés, notamment sur les flancs jusqu'au ventre qui est clair. Toutes les extrémités (tête, oreilles, pattes et queue) sont d'un brun noirâtre soutenu. Toutefois, le haut du front et les joues sont moins foncés que le nez et les oreilles. Le dessous de la queue est de la même teinte que le dessus.

Les yeux sont bruns, à reflets rubis.

Les ongles sont corne foncée.

***Défauts légers :***

Quelques plages plus pâles ou plus foncées sur le manteau.

Couleur des extrémités insuffisamment foncées.

***Défauts graves :***

Couleur quasiment uniforme.

Nombreuses plages plus pâles ou plus foncées sur le manteau.